FRC.2
10793
Case
FRC
175/7

LETTRE

DU

LIEUTENANT-GÉNÉRAL ARTHUR DILLON

AU MINISTRE DE LA GUERRE,

Suivie d'un Rapport de la Municipalité de Bavay, et d'une Relation exacte de l'affaire d'Orchies.

Lus à l'Assemblée nationale, le 4 août 1792, séance du soir, l'an 4. de la Liberté, et imprimés par son ordre.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1792.

Militaire. N°. 87.

THE NEWBERRY LIBRARY

LETTRE

DU

LIEUTENANT-GÉNÉRAL ARTHUR-DILLON

AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Suivie d'un Rapport de la municipalité de Bavay, et d'une Relation exacte de l'affaire d'Orchies,

Lus à l'Assemblée nationale, le 4 août 1792, séance du soir, l'an 4e. de la Liberté, et imprimés par son ordre.

MONSIEUR,

La désertion continue toujours d'une manière surprenante parmi nos ennemis ; les rapports de tous les déserteurs s'accordent à dire que les soldats sont mécontens, et qu'ils voient avec répugnance que l'on les fait combattre si loin de leur pays pour la cause des émigrés. Au moment

où je vous écris, il y a une vive fermentation dans les villes de Mons et Tournay ; les portes de cette dernière place, du côté de la France, sont fermées depuis six jours ; aucun soldat du camp de Mons n'a la permission d'entrer dans la ville ; on en a évacué les magasins et les hôpitaux, et quand il y a des malades, on les conduit à Bruxelles.

J'ai pu juger par mes propres yeux du peu de confiance que les ennemis paroissent avoir en leur force, par la manière dont ils se sont retranchés jusques dans les plus petits postes et les moins exposés, et par les horribles dégats qu'ils se sont permis pour calmer leur inquiétude ; ils avoient avoient sur la chaussée Brunehault, en un lieu appellé *le Blanc-Cheval*, un poste de 30 hommes : à la droite de ce poste est un petit bois, qui va jusqu'à Anfroi-Prez-Vers-le-Quesnoi. Pourriez-vous croire que pour la protection de ce poste ils aient fait, dans une largeur de plus de deux cents toises, et dans la longueur de plus d'un quart de lieue, un abbatis complet de tous les arbres grands et petits ; ils en ont fait encore davantage pour un autre poste, en un lieu appellé *la Musette*.

Cette exécution n'a pas empêché que le détachement du lieutenant colonel Richardot n'ait passé les deux postes au fil de l'épée.

Je vous répète, Monsieur, que de notre côté le desir de combattre, l'amour de l'ordre et de l'obéissance, gagnent chaque jour ; je ne puis croire qu'il soit possible que l'on veuille étouffer d'aussi heureuses dispositions, en nous condamnant, sur cette frontière, à une honteuse inactivité ; je vous avouerai que je m'y sens peu dis-

posé, et que je ne suis point du tout propre à l'exécution d'un pareil projet.

Je ne voudrois pas que l'on perdît un moment de vue toutes les précautions que la prudence exige avec une armée qui a moins d'expérience que de bonne volonté; et si, au lieu de me demander des fusils pour le camp de Soissons, vous vouliez m'envoyer les 4,000 que je demande, ainsi qu'un renfort de troupes, il seroit possible, et cela très-prochainement, non-seulement de harceler vivement l'ennemi sur les frontières, mais même d'espérer de plus grands succès.

Je vous demande, Monsieur, si ce moyen n'est pas le meilleur pour arrêter l'ardeur de ces immenses colonnes, que l'on nous annonce devoir fondre sur nous du côté du Rhin et de la Sarre.

Au surplus, la manière dont nos ennemis font la guerre, me paroît peu propre à leur concilier l'amitié du peuple français; il n'y a point d'horreur et de vexation que les troupes légères ennemies n'aient commise. Je vous adresse copie du procès-verbal que la municipalité de Bavay m'a adressé. Je vous adresse également une relation exacte de ce qui s'est passé à l'affaire d'Orchies. Je pense que l'on ne sauroit rendre ces détails trop publics: je desire fort qu'il en soit fait lecture à l'Assemblée nationale.

Je ne saurois trop recommander à la justice du Roi le lieutenant-colonel Richardot; c'est aux sages et vigoureuses mesures qu'il a employées, dans son expédition, que j'attribue la désertion

et la frayeur qui s'est emparée des troupes légères ennemies.

Le Lieutenant-Général commandant sur la frontière du Nord, signé, ARTHUR-DILLON.

P. S. Le général Elvency étoit parti de Bavay avec six mille hommes pour Luxembourg; des rapports que je crois fidèles, m'annoncent qu'il a reçu contre ordre.

Voici encore neuf déserteurs depuis ce matin, et il n'est pas encore midi.

RAPPORT SUCCINT

De ce qui s'est passé à Bavay depuis l'entrée des troupes autrichiennes au camp, près Bavay, le 17 juillet 1792.

Le 17 juillet, vers les sept heures et demie du matin, une sentinelle de notre garde nationale ayant apperçu quelques voltigeurs dans la campagne, en fit son rapport à l'officier de garde, qui en instruisit la municipalité, qui fit voir d'abord dans les endroits les plus élevés de la ville; mais déja elle étoit investie par les troupes légères, tandis que l'armée, sortie du bois de Sars, se portoit vers Bavay sur trois colonnes; alors quelques détachemens se présentèrent aux portes de Maubeauge et de Valenciennes, en interpellant les officiers municipaux de leur déclarer s'il y avoit de la troupe en ville, à quoi leur ayant répondu

négativement, l'officier commandant dit aux officiers municipaux qu'ils en répondroient sur leurs têtes ; mais qu'ils pouvoient assurer les bourgeois qu'il ne leur seroit rien fait, que l'intention de l'empereur n'étoit point de faire la guerre aux habitans paisibles de la France; il les interpella ensuite d'ouvrir les portes, à quoi on acquiesça en les priant de recommander le bon ordre aux troupes. Étant entrés en ville, ils assurèrent de nouveau les bourgeois qu'il ne leur seroit rien fait; ils y laissèrent le second bataillon d'Alton, sous le commandement du major de Relz, qui fit placer trois pièces de huit sur la place, avec un détachement d'hullans au couvent des récolets, qui étoit relevé de jour à autre.

Le lieutenant-général Alvintzy, commandant l'armée autrichienne, fit rassembler les maire et officiers municipaux sur la place, où il déclara, de la part de l'empereur, que la nation française ayant déclaré la guerre à l'empire, l'obligeoit de venir dans ce pays, et qu'il n'entendoit nullement, par cette démarche, que les habitans paisibles soient molestés; qu'au contraire, il leur accorderoit toute protection, mais qu'il falloit, de leur côté, porter à son armée tous les secours dont elle auroit besoin.

S'étant informé du prix des denrées, il exigea qu'on les taxât à un prix beaucoup plus bas; il envoya même des commissaires à cet effet, qui, de concert avec la municipalité, et malgré les représentations qu'on leur fit, les taxèrent à un prix si bas qu'on y perdoit beaucoup.

Sur ce qu'on leur fit connoître que le canton étoit épuisé des vivres de toute espèce, ils firent venir de Mons deux voitures de pains, farines,

riz et sel, qu'ils nous obligèrent de prendre à notre compte, que nous fumes obligés de payer de suite en empruntant dans toutes les bourses de la ville les argens nécessaires, sur lesquelles denrées nous essuyâmes la perte d'un tiers.

On nous fit ensuite la réquisition de fournir le bois de chauffage pour l'armée ; nous en fimes conduire provisoirement soixante une cordes qui se trouvoient ici, exigeant qu'il en soit fourni un magasin de trois cents cordes à leur camp, qui seroit allimenté chaque jour de quatre-vingt-huit cordes prises à la forêt de Mormal, où ils firent commencer un abbatis par soixante-quinze ouvriers, pour continuer cette fourniture, qu'ils vouloient faire porter à trois mille. Ce bois arrivant au camp, ils le faisoient transporter vers Mons, et c'est outre les bois qu'ils coupèrent et enlevèrent dans les bois voisins, prairies et le long des chaussées.

On nous réquit, sans délai, de fournir vingt mille bottes de foin et pailles, et le récensement de tous les hommes en état de travailler, des chevaux d'attelage, de foins, pailles, avoines qui se trouvoient dans le canton. Cela leur fut fourni sans en obtenir payement.

On nous réquis de fournir huit cents pionniers munis de pelles, pioches, piquets, etc. pour commencer les retranchemens et batteries qu'ils formèrent autour de la ville et sur les remparts ; et tous les citoyens du canton furent employés successivement à ces travaux jusqu'à l'heure de leur sortie, sans en obtenir aucun payement ni soulagement, excepté sur les derniers jours, qu'on fournissoit à chaque travailleur la moitié d'un pain de munition, qui n'étoit pas mangeable, et

se voyoit très-souvent accablé de coups de canne lorsqu'il vouloit se donner un peu de repos.

On nous réquit de faire remettre les armes de toute espèce, sous peine de faire prisonniers ceux qui seroient trouvés en avoir chez eux ; on déposa trente-quatre fusils de munition, quelques sabres, qu'on fit partir pour Mons ; et à l'égard des fusils de chasse, ils otèrent les batteries et les emportèrent, avec promesse de nous les renvoyer quand la guerre seroit finie.

La veille du départ de l'armée, le général Baulieu, qui avoit remplacé le général Alvintzy le jour d'avant, exigea, trois heures de relevée, trois cents pionniers, sous peine d'exécution militaire, qui furent employés à renverser leurs retranchemens, les chevaux de frise et barrières placées sur les chemins de Pont et de la Longueville.

On exigea, de tout le canton, les pelles, pioches, piquets, brouettes, etc. pour travailler à ces travaux, et le tout fut emporté par l'ennemi, de façon que si on exigeoit de pareils travaux, il nous seroit impossible de les faire.

Cette armée partit à deux heures du matin, ayant fait partir ses bagages dans la soirée la veille ; une partie se porta vers St. Ghislain, suivant les rapports des voituriers de cette ville qui ont conduit les bagages.

On a exigé et enlevé les caisses publiques de ce canton, appartenantes à l'état.

Fait à la municipalité de Bavay, le 29 juillet 1792, l'an 4 de la liberté.

Signé, F. J. Bernard, *maire ;* Lecomte, P. Coquerty, Delhaye, Martin,

RELATION DE L'AFFAIRE D'ORCHIES,

D'après les renseignemens les plus certains.

Le 15 juillet, la garnison d'Orchies, commandée par M. Demarest, et composée de 3 bataillons de volontaires de la Somme, de 50 chasseurs du régiment ci devant Beaujolois, et de 30 dragons, fut attaquée et presque surprise à deux heures du matin par un corps de troupes autrichiennes de trois mille hommes ; le brouillard ce jour-là étoit si épais, qu'ils parvinrent jusqu'à trente pas du fauxbourg de Tournay, avant qu'on les eût aperçus. La sentinelle en faction tira le premier coup de fusil, qui devint le signal du feu des volontaires qui gardoient cette porte, et de deux pièces de canon, le tout commandé par M. Thory, capitaine des grenadiers de la Somme. Le feu fut si vif, que l'ennemi, d'après tous les rapports, perdit, en moins d'un quart d'heure, plus de quatre cents hommes, tant tués que blessés ; le sergent d'artillerie, Vassot, fit tirer 74 coups à la pièce qu'il commandoit, en un quart d'heure ; les ennemis se culbutèrent les uns sur les autres, avec des cris et des hurlemens horribles ; le brouillard continuoit à cacher leur manœuvre ; ils abandonnèrent la porte de Tournay, où ils avoient été repoussés, et vinrent s'établir devant la porte de Douay. Le commandant du poste y fit passer une pièce de canon des deux qui étoient à la porte de Tournay, l'ennemi canonna pendant une heure, abattit un pan de muraille, qui, par ses éclats, blessa un capitaine des volontaires et un soldat ; il brisa

la porte qui étoit mauvaise et mal fermée, s'avança jusqu'au pied, et acheva de la détruire à coups de haches et entra dans la ville. Le commandant d'Orchies ordonna la retraite dans ce moment, et abandonna la ville avec toute sa troupe, et une pièce de canon, sans avoir le temps d'avertir à la porte du fauxbourg de Tournay les cent volontaires qui la défendoient avec l'autre pièce de canon. L'ennemi entre dans la ville, la traverse et vient prendre à dos les cent volontaires, et leur tue quatre hommes de la première décharge. Ceux-ci se retournent, battent l'ennemi, et l'obligent de rentrer dans la ville, et après avoir usé toutes leurs munitions, font leur retraite en marchant sur les morts entassés sur le chemin de Tournay, sans que l'ennemi osât les suivre. Les charretiers de l'artillerie s'étoient enfuis du côté de la ville, et étoient tombés au pouvoir de l'ennemi ; il ne restoit que deux chevaux, on en attelle un au canon, l'autre au caisson, et l'on marche 400 toises environ ; au bout desquelles, le canon et le caisson ayant un fossé à traverser, y restèrent engagés, au point qu'on ne put les en retirer ; l'ennemi s'en est emparé ; les cent hommes rejoignirent tranquillement le reste de leur garnison, qui se retiroit à Saint-Amand.

Les ennemis, maîtres de la ville, massacrèrent deux recrues, qui ayant oublié leurs sacs, allèrent imprudemment les chercher dans le lieu où ils avoient logé, et s'étoient rendus prisonniers ; ils se jetèrent dans les maisons pour les piller, mais ils furent contenus par les officiers, et sur-tout par le colonel Keim, qui les commandoit, mais à peine le gros de la troupe fut-il sorti de la ville, que les traîneurs hulans ou chasseurs autrichiens

se répandirent dans la ville, pillèrent tous les citoyens, menaçant de massacrer tout le monde, assassinèrent quatre citoyens dans leur maison, dont un officier municipal, M. Bitau, avec des circonstances qui font frémir; l'un, ils l'ont tiré d'une cheminée où il s'étoit caché, pour lui plonger le sabre dans le sein; l'autre, ils lui ont brûlé la cervelle en buvant à sa santé un moment après qu'il leur eut versé à boire; le dernier de ces soldats barbares, qui avoit commis tant d'horreurs et qui étoit chargé de butin, a été tué par un citoyen courageux, au moment où il mettoit le pistolet sur la gorge d'un autre citoyen, pour lui demander la bourse ou la vie.

Le Lieutenant-général commandant sur la frontière du Nord.

A. Dillon.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.